

**Commune de Wemmel**  
**Ordre du jour du Conseil communal**  
Jeudi 23 février 2017

**19h30 - Salle du Conseil – Maison communale**  
**2ième étage**  
**avenue du Dr. H. Follet 28**  
**1780 Wemmel**

## **Agenda**

### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Notules du Conseil Communal du 26/01/2017
2. Règlement communal sur les maisons et bâtiments laissés à l'abandon
3. Taxe communale sur les maisons et bâtiments laissés à l'abandon
4. Règlement sur l'occupation de l'espace public à des fins commerciales
5. Travaux de voiries de la rue E Van Elewijck - Transfert de la gestion du projet pour la "réalisation" du projet de la SA Aquafin via l'accord de prestation de services approuvé par le Conseil Communal du 17/12/2015.
6. Avenue de Limburg Stirum / chaussée de Bruxelles : démarrage de la déconnection du réseau d'égouttage (GIP18877) + construction de la piste cyclable - via l'accord de prestation de services avec la SA Aquafin AQUAFIN (Module 5 : gestion du projet des projets d'assainissement : démarrage et avant-projet)
7. Code de déontologie
8. Déclaration de principe de neutralité dans l'enseignement communal
9. Création de l'association chargée des missions Intradura : proposition définitive de l'organe de consultation
10. Haviland : Assemblée Générale extraordinaire du 26/04/2017

### **HUIS CLOS**

11. Désignation d'un agent de l'environnement

Wemmel, 14/2/2017,

Par ordonnance:  
La Secrétaire Communale  
KATRIEN DE TAEYE

Le Président  
RAF DE VISSCHER

